

**CHRONIQUE DU GREFFE**  
LA DÉCISION DE LA SEMAINE

SEMAINE DU 21 AU 25 AOÛT 2017					
NO DE SENTENCES	PARTIES	CONVENTION	ARBITRE	SUJETS	RÉSULTAT
<b>DÉCISION DES TRIBUNAUX SUPÉRIEURS</b>					
<b>8913</b>	Syndicat des enseignantes et enseignants du Collège de Valleyfield (CSN) c. Collège de Valleyfield -et- Me Pierre Cloutier ès qualités d'arbitre de grief -et- La procureure générale du Québec	1120	COUR D'APPEL Martin Vauclair J.C.A.	Requête pour permission d'appeler un jugement de la Cour supérieure ayant cassé la décision de l'arbitre. - Critère pour accorder une telle requête : question de principe, question nouvelle, jurisprudence contradictoire, ...	<b>Requête rejetée</b> - <b>Jugement maintenu</b> - <b>Grief doit être entendu devant un nouvel arbitre.</b>